

Bruxelles, le 25 février 2008

## Pièce commémorative de l'UEM: et le vainqueur est...

***Les citoyens et résidents de l'UE ont choisi un dessin symbolisant l'euro en tant qu'aboutissement de la longue histoire de l'intégration économique européenne pour une nouvelle pièce en euros qui sera frappée en janvier prochain pour fêter les 10 ans de l'Union économique et monétaire (UEM). Plus de 141,000 personnes ont voté en ligne afin de sélectionner un dessin parmi les cinq proposés. La pièce commémorative de 2 euros sera émise par tous les États membres de la zone euro. On estime qu'environ 90 millions de ces pièces seront mises en circulation.***

Le dessin sélectionné représente l'euro comme l'aboutissement d'une longue histoire d'échanges commerciaux entre les hommes, allant du troc préhistorique (évoqué par l'aspect volontairement primitif du dessin) à l'Union économique et monétaire.



Le vote, organisé du 31 janvier au 22 février 2008, était ouvert à tous les citoyens et résidents de l'Union européenne. Les votants avaient le choix entre 5 dessins présélectionnés par les Directeurs des instituts d'émission européens. 141,675 personnes ont participé au vote. Le dessin sélectionné a reçu 41.48 % des voix.

Le dessin sélectionné a été créé par M. George Stamatopoulos, sculpteur à la banque centrale grecque. Les pièces commémoratives présentant ce dessin seront émises par tous les États membres de la zone euro à partir de janvier 2009. On estime qu'environ 90 millions de ces pièces seront mises en circulation.

C'est la seconde fois que tous les pays de la zone euro émettent une pièce commémorative commune. Les pièces en euros ont en principe une face commune et une face nationale représentant des héros ou symboles nationaux ou encore des souverains. La première pièce commémorative commune de ce type avait été émise en 2007 à l'occasion du 50ème anniversaire du Traité de Rome en 2007.

Les pièces commémoratives ont toujours une valeur de 2 euros et sont destinées à être mises en circulation dans l'ensemble de la zone euro, bien qu'elles intéressent tout particulièrement les collectionneurs.

Pour de plus amples informations sur les pièces en euros, et notamment les pièces commémoratives, communes ou nationales, voir:

[http://ec.europa.eu/economy\\_finance/the\\_euro/notes\\_coins8787\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/the_euro/notes_coins8787_en.htm)